LES AMIS DU VIEIL ALIXAN
Association pour la Sauvegarde du site d'Alixan

Revue des Amis du Patrimoine d'Alixan

Numéro 22
Décembre 2022

Les Amis du Vieil Alixan
Association loi de 1901
1 Rue de la Liberté
26300 Alixan

www.amisduvieilalixan.fr
Téléphone : 04 75 71 86 29
Messagerie : guy.bichon@wanadoo.fr

Sommaire

Editorial	p. 1
La place de la mairie 1810-2014	p. 3
Photos - école des Soubredioux	p. 4
Photos - école Sainte Alix	p. 5
Une histoire vache de taureau	p. 6
Photos – Ecole laïque Filles	p. 8
Photos - Ecole laïque Garçons	p. 9
Un fait divers qui a marqué les esprits en 1850	p.10
Alixan 1620 par Jean de Beins	p.13
Photos, Groupe scolaire A. Merle	p.14
Ligne droite vers Bourg-du-Péage	p.16
Les conscrits de 1908	p. 20
Les conscrits des classes 1922-1932-1942-1952	p. 21
Les fêtes des Laboureurs	
Les Chambres 1954	p. 23
Les Faures 1921	p. 24
Le Village 1932	p.25
Le Village de 1952	p.29
Remerciements	p.31
Bulletin d'adhésion – infos	p.32

Droits réservés pour tout le contenu
Toute utilisation ou reproduction même partielle autre que pour usage privé est soumise à autorisation

Editorial

Cher(e)s membres de l'association, Cher(e)s ami(e)s,

L'amélioration de la situation sanitaire a permis un redémarrage des activités de l'association, lent au début de l'année puis s'accélérant ensuite.

Quelques évènements marquants pour l'association en 2022 :

- La restauration par les soins de l'association de la stèle et des pierres tombales du maire Rozeron et du curé Souchier et le nettoyage des emplacements par la mairie (avec la suppression des arbres invasifs) ont pu être conduits à temps pour permettre notre participation au "Printemps des Cimetières".

- La "journée des Classes" a pu être organisée par le CCAS. En rattrapage elle concernait les personnes des années se terminant par 0, 1, 2. Nous avons organisé une exposition concernant les conscrits, écoliers, fêtes des laboureurs de ces années qui a connu une affluence certaine.

- Les journées du patrimoine ont été un grand succès. Le concert organisé le Samedi a rempli l'église et nous avons fait face le dimanche à un grand nombre de visiteurs (plus de 200) très supérieur aux années précédentes. Visiblement les gens s'intéressent au Patrimoine et à notre patrimoine. Cet intérêt se manifeste également par le nombre de visites, à la demande, que nous avons conduites.

- La parution de ce numéro 22 de cette revue.

Les articles de cette revue concernent :

- la place de la mairie qui n'est devenue la grande et belle place actuelle que très progressivement,
- une "carte" de la région d'Alixan établie en 1620, par Jean de Beins,
- la construction en 1840 de la route départementale n°6 (maintenant D 538) entre Alixan et "Bourg-du-Péage" avec sa grande ligne droite,
- la disparition de François Mésangère, un fait divers de 1850 qui avait beaucoup fait parler à l'époque,
- la signification du mot "conscrit" entre 1798 et 1996,
- la narration d'un épisode de la vie agricole.

La partie iconographique contient :

- les photos des conscrits des années en 2 que nous avons (pour mémoire la photo de la classe 1912 a été publiée dans la revue n°16),
- des photos des écoles du village : Soubredioux, école libre Sainte Alix, école laïque de filles, école laïque de garçons et groupe scolaire Albert Merle (école élémentaire et école maternelle), Vous noterez que pour certaines, il manque des noms d'élèves,….n'hésitez pas à nous les communiquer si vous les reconnaissez.
- Les photos de fêtes des Laboureurs : celles de Faures de 1921, celle des Chambres de 1954 et celles du Village de 1932 et 1952.

Michel Colombet a contribué à ce numéro pour nous raconter avec verve un des ces événements tragicomiques qui ont parsemé la vie du village. Josette Cador qui 'était intéressée à la vie et à la disparition de François Mésangère a écrit un article basé sur les documents d'archives. J'ai écrit les autres articles.
Les photos proviennent de ma collection personnelle ou de celles des nombreuses personnes mentionnées page 31 qui ont permis de constituer une base iconographique conséquente.
Je profite de cette revue pour réitérer mon appel pour que vous regardiez ce que vous avez dans vos archives personnelles et que vous nous en parliez.

Bonne lecture.
Bien cordialement

Guy Bichon
Président

Un petit mot pour 2023

La lecture des archives de la commune m'a permis de constater une préoccupation ancienne et continue sur la nécessité d'apprendre à lire, à écrire et à compter aux enfants (tout au moins à certains). La première délibération trouvée date de 1576 mais il y en a certainement d'autres plus anciennes.
Ce sujet a paru intéressant et important et l'association organisera avec les écoles d'Alixan, une exposition en juin 2023 sur les "500 ans d'école à Alixan".

- LA PLACE DE LA MAIRIE 1810-2014

Pour arriver à la place de la mairie que nous connaissons actuellement, il a fallu passer par plusieurs étapes

Jusqu'en 1600, la place située au pied des remparts du château médiéval est la cour basse du château..
Vers 1630, le château médiéval est profondément modifié et transformé en château de résidence, la rampe d'accès à l'esplanade est construite, et la Chapelle des pénitents édifiée sur la partie Ouest. Dans la partie Est, Il existe des constructions et des jardins
. C'est l'état présenté sur le cadastre de 1810.
La "place" est très petite, à peu près la taille de la place de la Prétantaine actuelle.

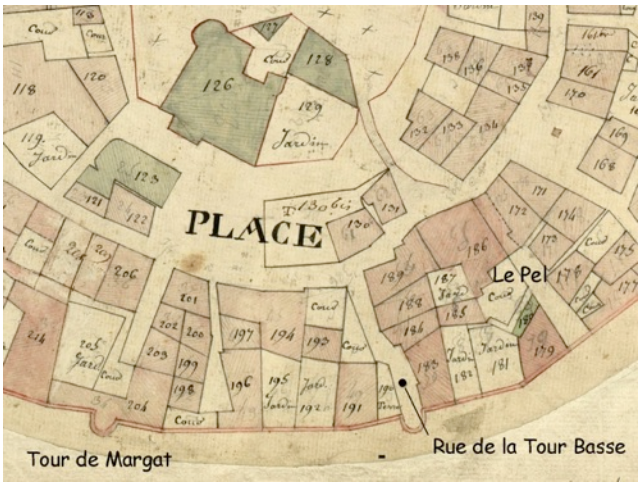

Progressivement, la municipalité rachète une partie des jardins permettant d'aérer un peu la place. Finalement, le 3 janvier 1904 elle décide de racheter le reste des jardins et la maison de la partie Est pour la démolir.
Voir ci contre l'extrait du cadastre annexé à l'acte de vente qui montre l'état de la place.

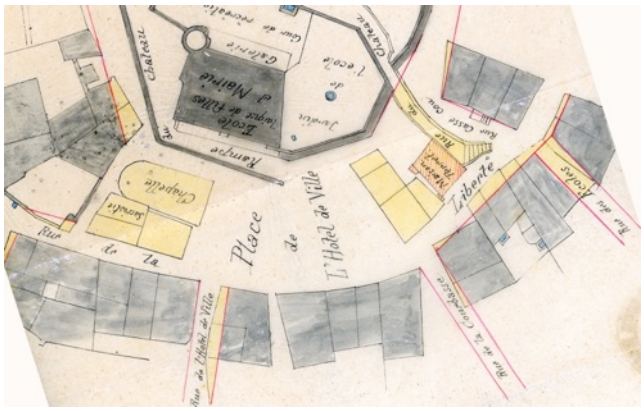

Les choses sont rondement menées puisque les cartes postales de 1905 montrent une place vierge côté Est.
Coté Ouest la chapelle des Pénitents subsiste.

1950, la chapelle des Pénitents est démolie..

Enfin la place est restaurée en 2014

ECOLE DES SOUBREDIOUX vers 1960-1970

Les photos suivantes datent de la période 1960-1970. Ce ne sont pas des photos "officielles".
Elles montrent de scènes de la cour d'école. Les deux premières montrent des élèves déguisés et grimés en février-mars d'après la végétation. La troisième a été prise lors d'un épisode neigeux.
Pouvez-vous nous aider pour situer plus précisément l'année et identifier les enfants ?

ECOLE SAINTE ALIX

1917ca

37	38.Valentine (ou Marie-Louise) COTTE	39	40	41	42	43	44	45.Magdelaine LAMBERT	1917-18 ca Ecole libre	Amis du Vieil Alixan	màj 4 septembre 2018
25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36
13	14. Albertine ROUX	15.Marthe COLLION (?)	16	17	18.BLANCHARD Marthe	19	20	21	22	23	24
1	2	3	4	5	6	7. Germaine COTTE	8	9	10	11.Augustine VIRON	12

1980

35. GRIMAUD Cécile	36. GENIN Carole	37. TEKHIL Samia ou Sarah ?	38. MARTEL Christophe	39. GUITON Elisabeth	40. GABELIAN Raffy ?	41 CHAUVET Norbert			42. VIGOUROUX Cécile	43. LATTARD Anaïs
23. COTTE Thierry	24. ALLAIRE Vincent	25. PAYRE Nathalie	26. MARTEL Didier ?	27. ROUSSET Delphine	28. MARION Guillaume	29. VIRON Marie-Pierre	30. CHAUVET Nathalie	31. MARION Emmanuelle	32. CHAMONIX Laetitia	33. BANC Christophe	34. NICOLAS Murielle
12. VERNET Mathilde	13. GAILLARDON Christophe	14. DAMIRON Sylvain	15. RAMBAUD Lionel	16. NICOLAS Jean-François	17. VIRON Pascale	18. MARION Nicolas	19. GABELIAN Vatcher		20. LATTARD Jean-Yves	21. GUICHARD Jérôme	22. VIAL Frédéric
1. DAMIRON Guillaume	2. DEXEMPLE Marie	3. DAMIRON ?	4. DYE Dominique	5. BARNERON Guillaume	6. GAILLARDON Fabrice	7. HILAIRE Vincent	8. INCOGNITO Fabrice	9. COTTE Malaurie	10. HILAIRE ?	11. MARTEL Romaric
A. Mme MIROUZE		ALIXAN 1980-1981 Ecole Sainte Alix						B. Laurette VIOSSAT, C. Mlle xx		

UNE HISTOIRE VACHE DE TAUREAU

Dans les années soixante, beaucoup d'agriculteurs alixanais possédaient une ou plusieurs vaches nourries avec les bons produits de leur exploitation.

La vente du lait collecté chaque matin par le laitier Loulou (Fernand) Venier assurait souvent aux ménages les liquidités utiles pour les menues dépenses courantes. La fabrication fermière de tommes fraîches ou sèches couvrait l'essentiel de la consommation de fromages des familles. La vente des veaux au boucher du village procurait une entrée d'argent souvent suffisante pour procéder à des achats plus exceptionnels qu'on avait jusque-là différés.

Et, parmi les produits dérivés, n'oublions-pas le fumier, cette denrée précieuse qui réduisait la facture d'engrais et permettait une excellente conservation du taux d'humus des sols.

Alixan 1960-1970

Pour assurer la reproduction de ce cheptel bovin, les petits élevages ne pouvaient entretenir un taureau à demeure, qui, comme chacun sait ne produit pas de lait et dont la seule activité se résume à une bien maigre besogne. Il était donc d'usage, contre rétribution, de conduire sa vache au taureau le plus proche, ce qui n'était que justice puisque c'était le mâle reproducteur qui assurait l'essentiel du labeur. Souvent la belle ingénue laitière était occupée à brouter, l'air de rien, une brassée de foin qu'on lui avait distribuée dans le box du taureau pour l'immobiliser, en attendant la fin de l'office.

Or, il arriva, pour une raison que j'ai oubliée, que la vache d'un fermier de la commune ne pouvait se déplacer. Pour remédier au défaut de mobilité de la vache, le fermier de la Gerlande, l'Eugène, propriétaire du taureau, très serviable, proposa de déroger à la tradition et d'acheminer exceptionnellement son taureau à la vache.

On vit donc passer sur la route de Valence un long convoi formé d'un tracteur auquel était attelé un tombereau et enfin attaché au tombereau le taureau, pas très docile à cause des montées d'hormones que lui assigne sa nature. Le Paul, commis de la ferme, personnage sympathique, l'œil vif, noueux comme un pied de vigne, flanqué de son bâton de bois pour aiguillonner le mâle farouche, fermait la marche et assurait une surveillance étroite de la sécurité de la bête ainsi que du bon déroulement général du cortège prénuptial. L'emprunt des routes départementales ou nationales par un pareil convoi nécessiterait aujourd'hui une autorisation préfectorale sinon ministérielle ou européenne.

On vit repasser, une bonne heure après, le même cortège qui ne pouvait échapper à aucun regard même le plus absorbé tant il était hétéroclite, long et lent.

Mais, passé le tilleul de Margat quelques cris fusèrent, tout s'arrêta. On vit le Paul s'agiter, courir en tous sens, lever son bâton au ciel.

Inerte, allongé sur le flanc, l'œil blanc, l'imposante bête était piteusement affalée sur le goudron brûlant de la route.

Tout individu présent dans un rayon de trois cents mètres, c'est-à-dire l'entièreté du village lâcha ses occupations, sa binette dans son jardin, son verre de rouge chez la Rose Charrin, les artisans leurs outils, les commerçants leurs comptoirs, les agriculteurs leur tracteur ou leur sac d'engrais sur le quai du dépôt d'Emile Descombes pour accourir sur le lieu du sinistre. La réalité extérieure exerçait l'attraction qu'occupent les écrans de nos jours. Et comme toujours, chacun y allait abondamment de son commentaire, forcément le plus avisé, à qui mieux-mieux pour expliquer la meilleure décision à prendre pour sauver ce qui pouvait peut-être encore l'être, la carcasse de cette tonne de viande rapidement corruptible allongée en travers de la route, en plein soleil.

Le pauvre Paul que l'on pressait de questions et qui devait se sentir vaguement soupçonné de défaut de vigilance dans son travail, pour toute réponse, levait faiblement les bras pour aussitôt les abaisser en signe d'incompréhension, d'impuissance et de consternation.
Le regard défait, le pauvre Eugène, sous le choc, restait bouche bée, comme interdit. Tout s'effondrait. Il n'en revenait pas de voir son puissant étalon étalé de tout son long, terrassé, pourtant si vigoureux, ardent et consciencieux, peut-être trop, quelques instants auparavant.

Je me souviens que mon père, à tort ou à raison, proposa d'appeler au téléphone un vétérinaire de sa connaissance pour qu'il saigne l'animal au plus vite et établisse sur place un certificat de conformité pour l'abattoir. Mais dans la cacophonie générale, l'Eugène, ne savait plus à quel saint se vouer et restait abasourdi, sans voix. Echaudé par son initiative malencontreuse de déplacer son reproducteur, il ne se sentait sans doute plus à même de prendre le taureau par les cornes, si j'ose dire, de courir le risque de rajouter des frais vétérinaires à la gabegie de la perte de sa bête. Il faut dire que si on n'hésite plus aujourd'hui à courir chez le véto quand son hamster de compagnie éternue, autrefois, pour des raisons pécuniaires, on appelait le médecin qu'au tout dernier moment, lorsque le malade avait déjà un pied dans la tombe.

On se résigna donc à traiter la chose, entre- soi, localement et, à avertir au plus vite le tueur de cochons d'Alixan, le Camille Feuger, du besoin imminent de son intervention salutaire d'égorgeur. Deux émissaires volontaires s'acquittèrent de cette tâche urgente du mieux qu'ils purent, mais le Camille restait introuvable, semblait jouer l'arlésienne, n'était jamais à l'endroit qu'on leur indiquait. La recherche s'éternisa malheureusement. Il arriva enfin, Juché sur son scooter, sur les lieux du drame avec sa panoplie de grands couteaux.
Il chercha longtemps la carotide du taureau - c'était pour lui la première fois sur un bovin -. Il finit par la trouver, mais on ne vit goutte de sang, il était déjà caillé. Le sort en était jeté.

Peu à peu les palabres autour de la bête s'amenuisèrent, tout avait été dit et redit. On épilogua discrètement encore un petit moment sur l'affaire pour lui trouver une version cohérente et définitive.
On conclut que tout cela était la faute du taureau. Il s'était trop laissé aller à une vie de pacha dans son harem de la Gerlande et le manque d'exercice lui avait été fatal ; son cœur, ses muscles s'étaient atrophiés et sa visite galante aux heures chaudes de la journée avait eu raison de son apparente invulnérabilité.
Chacun retourna vaquer à ses occupations.
Les automobilistes de passage, tels des badauds oisifs continuaient de s'arrêter assez longtemps à hauteur de l'animal et prenaient tout leur temps pour contempler la scène.
Le silence se fit, on oublia la bête. Le lendemain, la route était dégagée mais le désarroi de l'Eugène et l'image du taureau terrassé sur la chaussée est restée gravée dans ma mémoire, sans doute parce qu'au-delà de l'anecdote villageoise, c'était tout le symbole de la force et de la fécondité de l'animal mythologique qui avait été écorné, pour rester dans une métaphore bovine.

On ne peut s'empêcher de toujours déformer ou refaire à sa façon nos petites histoires vécues, parce-que leur seule réalité est souvent complexe et brutale et qu'il nous les faut rendre plus douces et relatives pour nous les mieux approprier, comme je viens de m'y employer, peut-être un peu caricaturalement mais non sans ce brin d'émotion que suscite toute évocation d'un passé révolu..

Michel C.

ECOLE LAIQUE DE FILLES

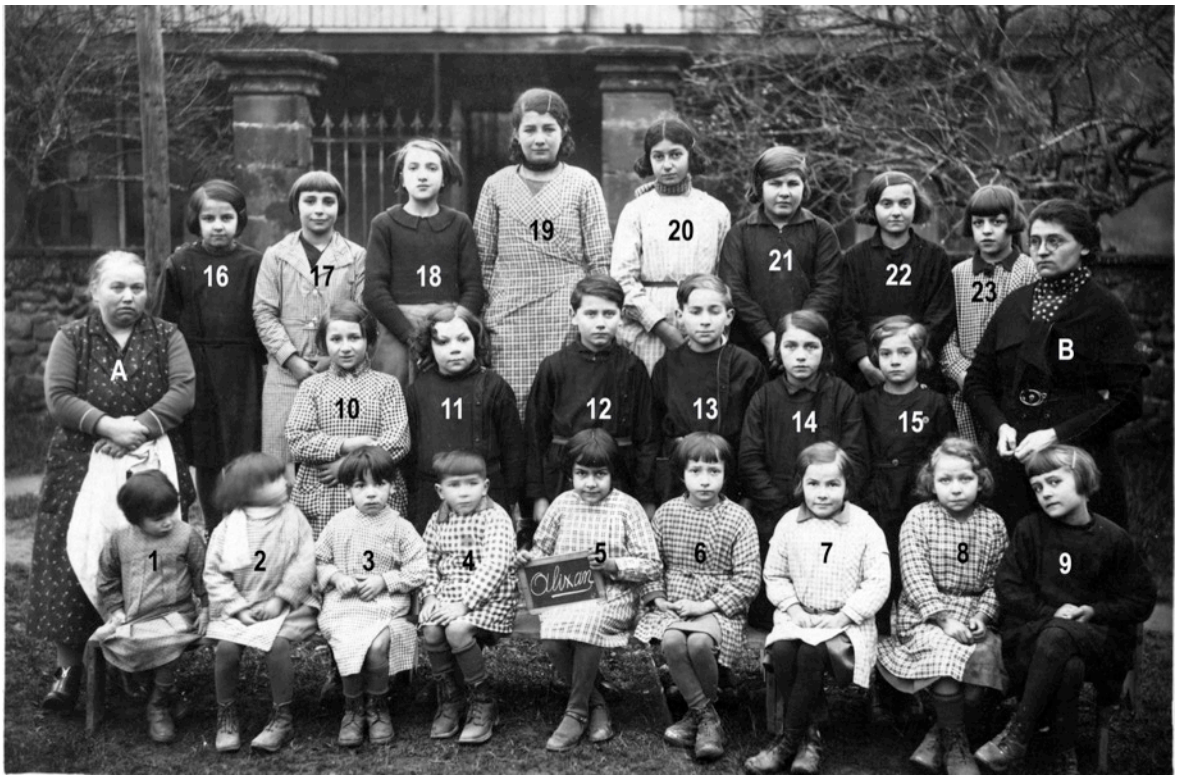

1935ca

Pouvez-vous nous aider à identifier les enfants et les institutrices ?

1966-67

28. TEKHIL Zaya — 29. ZÉMALI Rafika — 30. JUNILLON Anne-Marie — 31. VERNET Martine — 32. ROMIEU Isabelle — 33. DEROUX Marie-Sylviane — 34. ROUX Marie-Line — 35. AROD Madeleine — 36. GALVÈS Josepha

19. VENTURINI Véronique — 20. PEYRARD Martine — 21. CHARROL Martine — 22. LOIRE Elisabeth — 23. COURBIS Marinette — 24. JOSSAUD Annick — 25. ZÉMALI Farida — 26. ROUSSON Annick — 27. ASTIER Elisabeth

8. VALLON Mylène — 9. ROMIEU Nathalie — 10. ROUX Brigitte — 11. ASTIER Véronique — 12. ZÉMALI Nadia — 13. DEROUX Marie-Laure — 14. xxxxx — 15. ZÉMALI Hassina — 16. GALVES Angèle — 17. ROUSSON Mauricette — 18. VENTURINI Laurence

1. MERLE François — 2. BILLON Rémi — 3. SPAGNOLO (?) Louisa — 4. DYE Mireille — 5. DESCOMBES Françoise — 6. ROMIEU Vincent — 7. VIOLA Jean-Michel

ECOLE LAIQUE DE GARÇONS

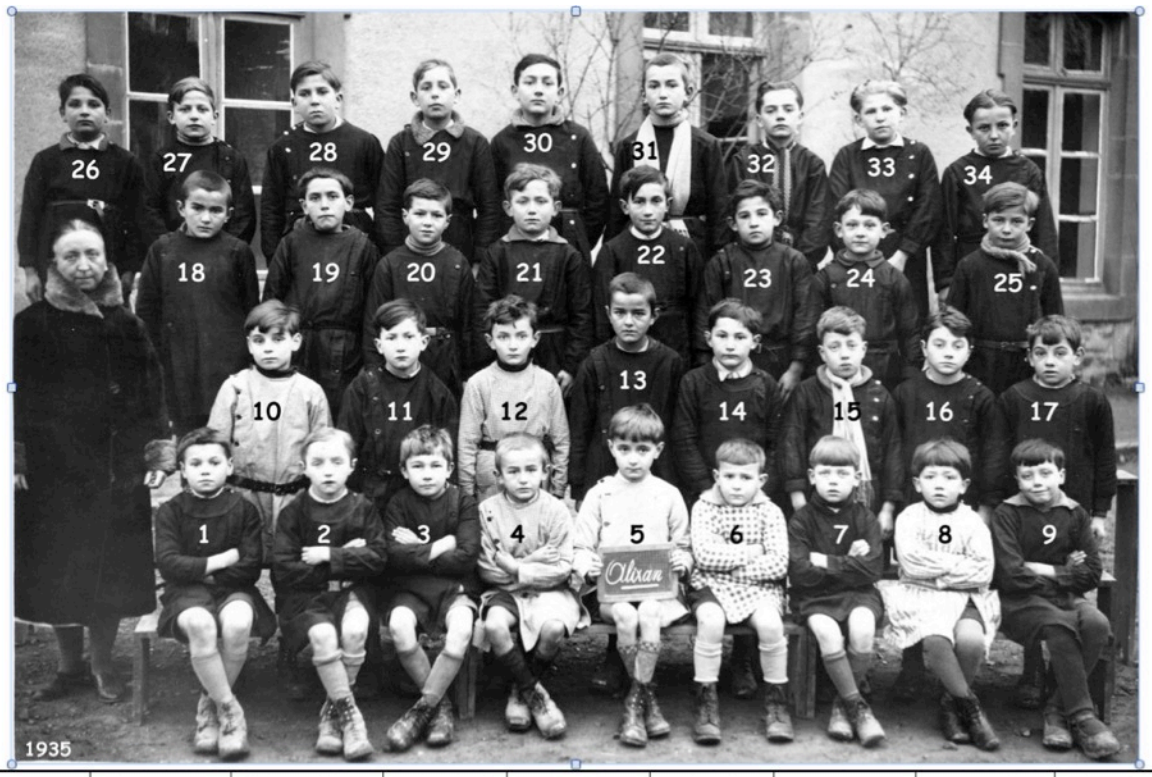

1935

26	27 GAUTHIER Georges	28 ASTIER Fernand	29 FOURNIER Henri	30 VENIER Fernand	31 DUFAUD Michel	32	33 PROHET René	34 MICHELON René
THOMÉ Madeleine 1935	18 DUFAUD Lucien	19 BONNARDEL Henri	20 BICHON Léon	21 BARNERON André	22 DUCROS René	23 ROUX Roger	24 ROUX Raymond	25
	10	11 GRIMAUD Maurice	12 ARGOUD Pierre	13 DUFAUD Gabriel	14 VANDRE	15 DESCOMBES Emile	16 ARCHINARD Marcel	17 PLANTA Emile
	1 DELAYE Pierre	2 DELAYE Lucien	3 ROYANNEZ	4 DUFAUD Paul	5 BARBIER Pierre	6	7	8	9

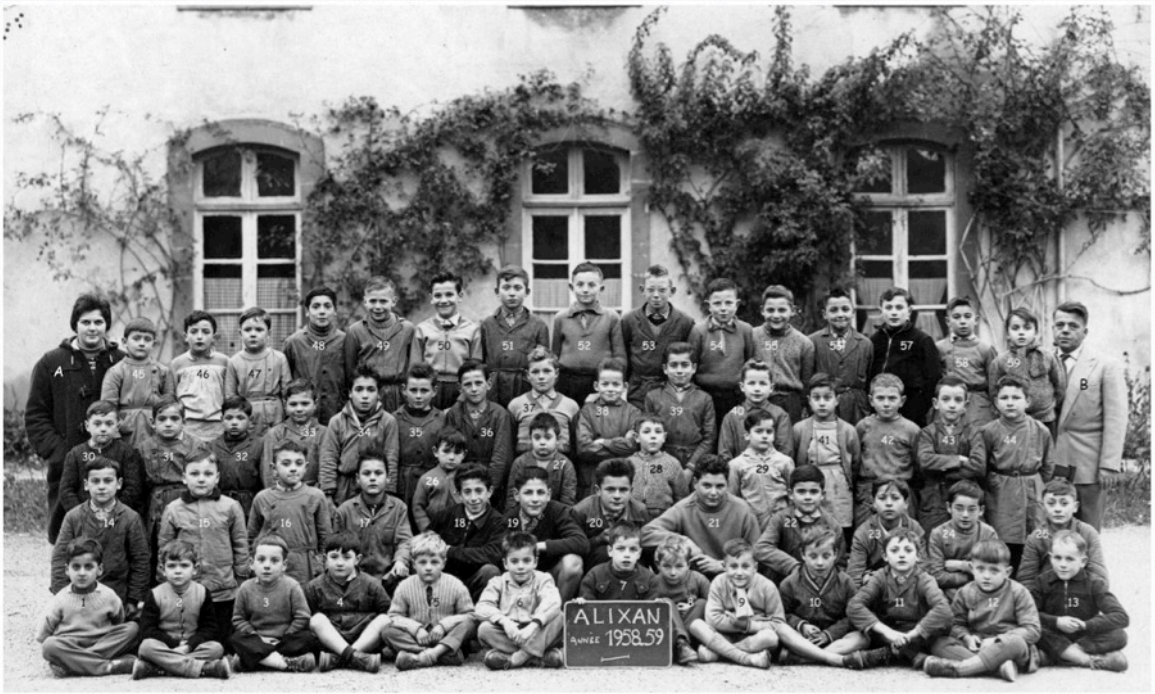

1935

4e rang	45. Aimé COTTE	46. Jean Claude JUNILLON	47. André MOTTIN	48. Noël DAMIRON	49. Emile EYNARD	50. Gérard COLLION	51. Aimé PLANTIER	52. Aimé CARLE	53. Max PRÉMAYON	54. Claude CARLE	55. Gérard PROHET	56. Maurice GENISSIEUX	57. Guy ? MALOSSANNE	58. Robert SYLLARD	59. XX									
3e rang	26. XX	27. XX	28. XX	29. Roger NICOLAS	30. Jean DAMIRON	31. André COTTE	32. Denis ARCHINARD	33. XX	34. XX	35. Gérard BANC	36. Edouard HECTOR	37. Christian CLOZEL	38. Jean-Paul RAMBAUD	39. Bernard VERNET	40. Christian HECTOR	41. Jean-Pierre DYE	42. Gilbert DAMIER	43. Denis BLANC	44. Bernard LAPASSAT					
2e rang	14. XX	15. Jean-Marie DAGORN	16. Maurice ROUX	17. Michel SIBEUD	18. Guy VALETTE	19. Philippe MUSCARI	20. Paul CHARASSON	21. Michel ROUBY	22. Jean-François COTTE	23. Nicolo SPAGNOLO	24. Paul DAMIRON	25. Pierre BETTON												
1er rang	1. Serge DÉPIT	2. Hervé DÉPIT	3. xxx CLAUZEL	4. François BOURGEAUX	5. Denis PLANTIER	6. Philippe VERNET	7. Yves RAMBAUD	8. Xxxx BANC	9. XX	10. XX	11. Hervé BELLIER	12. Michel COURBIS	13. Alain AROD											
A. Monique GIRARD					ALIXAN 1958-1959 Ecole de Garçons - Nicolas/Eynard E						MAJ le 16/11/19					B. Jean THOMAS								

Un fait divers qui a marqué les esprits en 1850

Il s'agit du décès de François Mésangère qui habite le domaine de Maison Blanche au quartier des Marlhes (voir localisation sur le tableau d'assemblage du cadastre de 1810).

Nous en avons deux relations.
La première, écrite en 1866, fait partie des "Annales de la Paroisse" rédigées par son curé Joseph Souchier.
Elle reflète ce que pensent les contemporains.
La seconde, rédigée en 2020 par Josette Cador, est basée sur des documents d'archives.

Extrait des Annales de la Paroisse d'Alixan écrites par Joseph Souchier, curé d'Alixan

"1849 – MORT DE MÉSANGÈRE"

Il était célibataire, âgé de 74 ans, Conseiller Municipal et Fabricien[1].
La maison qu'il habitait au quartier de Maison Blanche (celle où naquit Championnet), sur la route de Romans porte son nom. (ndr : voir sa position sur le tableau d'assemblage du cadastre de 1810 ci dessous).

Ce riche propriétaire, jadis Chambellan du Roi de Hollande avait retiré chez lui un jeune homme dont le visage reproduisait d'une manière si frappante les traits de son bienfaiteur, qu'il passait pour son fils.
Voulant se l'attacher davantage, ce protecteur imprudent, lui donna un jour à entendre qu'il avait fait son testament en sa faveur.
Cette confidence fut probablement la cause de sa mort ; ce qu'il y a de certain, c'est que le lendemain, 10 décembre on le trouva noyé dans le bassin de son parterre.
Quelques jours après, quand les parents du défunt, nantis du testament qui assurait au protégé, non la propriété du domaine mais un avenir honorable vinrent pour entrer en possession, une des héritière reçut un coup de feu presque à bout portant ; ses vêtements de soie l'avait protégée, une seule de ses mains avait été légèrement atteinte.

---

a

L'assassin, croyant sans doute que sa victime est tombée s'enfuit précipitamment dans le jardin, charge de nouveau son arme, et assis sur le bord du bassin, il y est renversé par le coup qui lui fait sauter la cervelle. Au bruit de cette détonation, on accourt de la ferme, et à la vue du corps ensanglanté du meurtrier plongé dans l'eau d'où l'on avait retiré son maître, chacun retrouve un soulagement fébrile produit par la sécurité pleine d'angoisse que laisse la mort des scélérats.

Cette relation écrite 17 ans après les faits ne respecte absolument pas la chronologie des évènements.
Il ne s'agit en effet pas de *''quelques jours après''* mais de plusieurs mois entre la noyade et le suicide comme le révèle la chronologie des évènements reconstituée par Josette Cador (voir ci-après).
Pour Joseph Souchier, et certainement pour les contemporains, il n'y a que peu de doute sur le fait que M. Mésangère a été assassiné par son fils, qui s'est ensuite suicidé.

LA TRISTE FIN DE MONSIEUR MÉSANGÈRE (par Josette Cador)

François Mésangère, né en 1775 de François Lucas et de Marie Anne Louise Gabrielle Colombier, choisit sans conviction la voie des armes en 1791. Il sort lieutenant de l'école d'artillerie de Châlons-sur-Marne en 1793. Mais la rigueur militaire n'est pas son fort ; il donne sa démission et devient surnuméraire au bureau de l'enregistrement de Valence.
Son passeport délivré en 1798 le décrit ainsi : « taille de 5 pieds 1 pouce et 6 lignes (1 m 65), cheveux et sourcils bruns et épais, yeux gris, nez gros, bouche moyenne, menton avec fossette, visage plein.
Son frère cadet, Laurent Hyacinthe, le sous-préfet de Montélimar, lui ressemblait, mais en mal ; il avait une bouche démesurément grande, qu'on appelait « la boîte aux lettres de la sous- préfecture».
Pendant son adolescence, François a côtoyé le jeune Louis Bonaparte, pensionnaire comme son frère dans la famille Bou. Celui-ci, s'est pris d'une véritable affection pour notre Valentinois et lui a témoigné une constante attention pour lui faciliter l'existence. En 1802, il lui obtient un emploi au Conseil d'état dont Mésangère démissionne peu de temps après. Il le nomme alors sous- lieutenant au 5° régiment de dragons dont il est colonel. Trois ans plus tard, devenu prince d'Empire, il le prend pour aide de camp.
Lorsque qu'il devient roi de Hollande (5 juin 1806), il emmène Mésangère avec lui et le nomme aussitôt trésorier général de la couronne et chevalier de l'ordre du Mérite.
Ce seront les seuls titres dont Mésangère pourra se prévaloir.
« Franc comme l'or mais d'un caractère trop entier et indépendant, Mésangère n'était pas fait pour les intrigues de cour. Il ne tarda pas à perdre sa charge de trésorier général (novembre 1807) et fut même renvoyé en France pour administrer les biens de Louis Bonaparte. Au bout d'un an (décembre 1808), le titre de chambellan et la charge d'administrateur lui furent enlevés à leur tour, et si le roi de Hollande lui accorda une pension de 4000 francs par an, celle-ci ne lui fut payée qu'une fois et sur la cassette de la reine Hortense, qui a toujours eu beaucoup d'estime pour Mésangère. Aussi notre Valentinois, pour l'honneur, refusa-t-il d'intervenir en qualité de témoin dans le procès en nullité de mariage que Louis Bonaparte, devenu le comte de Saint-Leu, intenta en 1816.
Après sa disgrâce, Mésangère acquiert à moitié avec le général d'Empire Anet Morio de l'Isle, le château des Bézards près de Boismorand, dans le Loiret.

Il y mène une vie simple et retirée, conforme à ses goûts mais il y commet « une faiblesse qui lui donna beaucoup d'ennuis » et le 10 mars 1821, à Sainte-Geneviève-des-Bois (Loiret), naît « *Jean Laurent Favard, de père inconnu et d'Anne Véronique Favard, domestique au château des Bézards, sur la déclaration de quatre témoins et de celle de sieur François Mésangère, propriétaire, qui signe* ».

Mésangère assume sa responsabilité en gratifiant la mère d'une somme lui permettant de se marier avantageusement mais à la condition que le futur époux endosse la paternité de l'enfant. L'affaire est conclue et le 23 août 1823 : à Nogent-sur-Vernisson (Loiret), Mademoiselle Anne Véronique Favard

épouse Jean Faure, peintre en bâtiment. Le « porte-chapeau » déclare avec conviction que l'enfant est bien de lui... Ainsi légitimé, l'enfant devient Jean Laurent Faure.
Contrarié par cette situation délicate ou par nostalgie, Mésangère quitte le Loiret et revient au pays natal. Ce serait vers 1822. Il habite à Valence en 1839 lorsqu'il rédige une lettre de recommandation auprès du prince Louis Bonaparte pour le fils du baron de Coston.
Il se fixe à Alixan, au domaine des Marlhes, ancienne propriété d'Etienne Grand, avocat, maître de la Poste aux chevaux (et père du Général Championnet).

Je suis ton fils…
Les recensements de 1841 et 1846, montrent que M. Mésangère habite avec Laurent Faure (ex Jean-Laurent Favard) qualifié de domestique (recensements) ou parfois de secrétaire.
En effet, devenu adulte, le fils naturel « *qui lui ressemble beaucoup* », s'est invité chez son père en brandissant son certificat de naissance. Craignant du scandale, il reçut chez lui ce Faure comme domestique. Dans ses notes, il dit *: ''Je ne suis pas sans dédommagement dans mon intérieur ; mon domestique est devenu mon ami ; il n'est pas mon fils, mais il mérite de l'être. Je ferai en sorte que sa bonne conduite lui soit profitable, sans trop manquer à ce que je dois à ma famille, dont je n'ai qu'à me louer*''.

Le 10 décembre 1849, à cinq heures du matin, François Mésangère est découvert noyé dans un bassin de sa propriété. Dans les dernières années de sa vie, il était devenu original et misanthrope. Il se levait de grand matin et, chaussé de sabots, descendait son vase de nuit qu'il vidait sur le fumier et le lavait ensuite dans ce bassin assez profond situé à quelques mètres de sa maison. On crût ou on fît semblant de croire que sa mort était accidentelle et qu'il était tombé dans l'eau, soit par suite d'un évanouissement, soit en glissant sur la première marche de l'escalier.

Le premier septembre 1848, il avait rédigé son testament olographe par lequel il désignait pour héritier son frère Laurent-Hyacinthe Mésangère et léguait à Jean Laurent Faure, *''mon fidèle compagnon et ami, auquel je ne tiens nullement par les liens qu'on s'est plu à supposer, une maison et une terre de six hectares, plus une pension viagère de 365 francs par an''*.

Le 29 juillet 1850, Laurent-Hyacinthe Mésangère décède à son tour après avoir institué pour héritières ses nièces Louise-Gabrielle et Joséphine Anne François Thomas. Par ricochet, elles deviennent héritières des biens de François Mésangère.
Le fils ignoré, Jean Laurent Faure se présente aux Marlhes le 12 septembre 1850.
S'estimant lésé, dans une violente scène, il accuse Louise Gabrielle Thomas d'avoir supprimé un autre testament qui lui donnait la totalité de la succession. Dans sa colère, il sort un pistolet et fait feu sur elle. *''La balle rencontra le busc en acier de son corset qui la fit dévier. Louise, blessée au côté se laissa tomber en poussant un cri. Faure la crut morte et s'enfuit, mais poursuivi par les grangers voisins, et sur le point d'être pris, il se brûla la cervelle avec le second coup de son pistolet*''. [2]

Joséphine Anne Françoise Thomas, décédée à 77 ans en 1883[3], fit un legs de 10.000 francs à chacun de ses nombreux parents les plus proches. Elle consacra une autre partie de sa fortune à des œuvres et nomma pour héritier du surplus, le chanoine Mazet, son cousin. Elle donna à la ville de Valence un terrain pour la création d'une rue (entre l'avenue Victor Hugo et l'actuelle avenue Maurice Faure) *''à condition de lui donner le nom de Mésangère''*..

---

[2] Ndr : Le décès de (Jean-) Laurent Faure est déclaré le 13 septembre à Alixan par le garde-champêtre et le même voisin qui avait déclaré le décès de François Mésangère 10 mois plus tôt. L'acte de décès mentionne l'heure de décès (deux heures du soir), la filiation mais avec le seul prénom de Laurent et le lieu de résidence de Laurent, - Valence - sans autre précision.
La succession de François Mésangère a-t-elle eu lieu avant le décès de son frère en juillet 1850 ? Si ce n'est pas la cas ce qui semble probable, cela pourrait expliquer -sans l'excuser- la colère de Jean-Laurent Faure.
[3] Ndr : Le décès est déclaré par le maire de Valence, Joseph Belat et Victor Mazet, cousins de Joséphine.

ALIXAN VERS 1620 par JEAN DE BEINS

La première représentation "géographique" du terroir d'Alixan que je connaisse est une carte établie par Jean de Beins. (1577-1651) vers 1620.

Jean de Beins commence sa carrière militaire à 13 ans comme arquebusier à cheval. En 1598 il devient "commis aux fortifications du Dauphiné" puis "ingénieur pour le Roi, géographe de Dauphiné et Bresse". A ce titre, il parcourt tous les théâtres d'opérations militaires des règnes d'Henri IV et de Louis XIII et en tant qu'ingénieur, il projette et fait réaliser des travaux de fortification en Dauphiné.

La carte ci-contre, représente la vallée du Rhône entre Tain et Les Tourrettes **(Attention,** le Sud est situé au haut de la carte). Comme vous pouvez le noter, ce n'est pas une carte établie par un géographe (représentations fantaisistes des montagnes, tracés approximatifs des cours d'eau quand ils sont représentés, …) mais par un militaire qui s'intéresse aux points hauts.

Nous avons cependant de la chance car la partie basse de la carte où se situe Alixan est assez détaillée. Vous en trouvez un agrandissement ci-dessous et vous y retrouverez des noms connus !

GROUPE SCOLAIRE ALBERT MERLE 1989-1990

4ème rang :	20. Benjamin MARMORAT	21. Barbara COSTECHAREYRE	22. Julie GENESTET	23. Nicolas BONIN	24. Félicie BARTHOMEUF	25. Olivier ESTIOT	
3ème rang :	13. Anthony HILAIRE	14. Johana DAOUD	15. Sylvain JUNILLON	16. Emma BOURGEAUX	17. Rémi DROGUE	18. Natacha MARTINEAU	19. Vincent DUBOIS
2ème rang :	6. Christophe BARNASSON	7. Audrey ALIBO	8. Jonathan ROMANET	9. Aurélie MONTAGNIER	10. Jacques PASTION	11. Caroline DUBOIS	12. Julien MONTAGNIER
1er rang :	1. Grégory LEZIN	2.Nicolas BLANC	3. Elodie RAMAT	4. Sylvain BOCAUD	5. Baptistin SIBEUD		

1989-1990 CP1 Il manquait ce jour là : Sandra SANFILIPPO, Nathalie GONTHIER, Céline MAZALLON **Institutrice : Françoise BOUÉ**

3ème rang :
2ème rang :
1er rang :

1989-1990 CM1 **Institutrice : Mme VALETTE ??**

GROUPE SCOLAIRE ALBERT MERLE 2003-2004

3ème rang :	17. Assia SALTAN	18. Alix LÉAUTÉ	19. Léa MECHRI	20. Rémi FUMA	21. Thomas SARTEUR	22. Julie BURAIS	23. Léo COMINAZZINI	
2ème rang :	9. Lucas REBATTET	10. Wilhem MEILLE	11. Steven CROZE	12. Camille ANTOINE	13. Eddy VERNET	14. Antoine VERILHAC	15. Joris VERNET	16. Nathalie LARGEOIS
1er rang :	1. Laura GRILLET	2. Tom THIERS	3. Pierre-Etienne GALIANA	4. Adel BOUALLALI	5. Alice RONCO	6. Amandine BRIENNE	7. Jules COMAZZINI	8. Lisa JURET

2003-2004 Maternelle PS-MS Barbara Antoine

Institutrice : Jacqueline BOURRON

3ème rang :	21. Clémentine	22. Cécile PELLETREAU	23. Emilie JUNILLON	24. Justine DRAGON	25. Allan BERNARD	26. Mallory....	27. Anne-Victoria	28. Manon JUNIQUE		
2ème rang :	11. Alexia	12. Alice	13 Jacques-Antoine GALIANA	14. Aurélien FAY	15. Thibaut LAFUMAS	16. Cyriel	17. Alexandre THERMOS	18. Nelson FEREIRA	19. Nathan	20. Thomas
1er rang :	1. Aurelia	2. Soraya.....	3. Loïc JARJAT	4. Camille	5. Priscilla	6. Alexis	7. Nicolas PARLIS	8. Timothé TISSOT	9. Aurélien GAFFA	10. Dolorès MORALES

2003-2004 CM1-CM2

GRANDE LIGNE DROITE VERS BOURG-DU-PEAGE

À la fin du 17e siècle, la quasi-totalité des chemins et des routes du Royaume de France sont dans un état déplorable, ce qui nuit aux communications et à l'activité économique.
A partir de 1730, sous l'autorité du contrôleur général des finances Philibert Orry (1689-1747), une nouvelle série de mesures est prise avec pour remédier à la situation catastrophique.
C'est dans ce cadre que la communauté d'Alixan est mise à contribution entre 1770 et 1786 pour les travaux de réfection de la route de Valence à Genève entre Valence et Romans.
(Ce sujet fera l'objet d'un article dans la prochaine lettre)

Au 19° siècle, après les "grandes" routes, il faut s'occuper des autres routes et chemins.
Les actions sont décidées et pilotées au niveau du département par le Préfet. Pour financer les travaux, il utilise une partie de l'impôt "général" collecté sans qu'il y ait besoin de demander un effort financier spécifique aux communes.
Alixan est particulièrement concerné par la transformation en route départementale de la route entre Montélimar et Beaurepaire qui correspond à l'actuelle "route des Peyres". Elle est assez étroite et "serpente" souvent entre les propriétés.

Un étude est menée par le service des Ponts et Chaussées du département de la Drôme et propose les deux tracés (orange en 1839 puis rouge en 1840) présentés dans le plan ci-dessous.

C'est le tracé rouge (le plus direct) qui est retenu.
Il faut procéder à l'acquisition des terrains correspondants tant à Alixan qu'à Bourg-du-Péage et pour cela exproprier leurs propriétaires. Dans le cadre de la procédure prévue, il faut faire une enquête publique à Alixan et à Bourg-du- Péage.

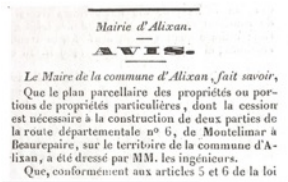

Mairie d'Alixan.

AVIS.

Le Maire de la commune d'Alixan, fait savoir,

Que le plan parcellaire des propriétés ou portions de propriétés particulières, dont la cession est nécessaire à la construction de deux parties de la route départementale n° 6, de Montelimar à Beaurepaire, sur le territoire de la commune d'Alixan, a été dressé par MM. les ingénieurs.

Que, conformément aux articles 5 et 6 de la loi du 7 juillet 1833, ledit plan restera déposé à la mairie d'Alixan, pendant huit jours consécutifs, à compter du premier octobre prochain, où chacun pourra en prendre connaissance et présenter les observations et réclamations qu'il jugera nécessaires, soit verbalement, soit par écrit, passé ce délai, le procès-verbal d'enquête ouvert à cet effet, sera clos, et les réclamations ne seront plus admises.

Fait en Mairie, à Alixan, le 27 septembre 1840.

Le Maire,

PAYAN-DUMOULIN.

L'enquête est annoncée à la mairie et dans la presse locale. Une enquête équivalente est conduite à Bourg-du-Péage. Les propriétaires concernés ne manquent pas de faire des observations.

JEUDI 1er OCTOBRE 1850. NEUVIÈME ANNÉE. N° 118

BUREAUX: Chez MARC AUREL-Fabricant de l'Université, 8, où l'on reçoit tout ce qui concerne l'administration et la rédaction.

COURRIER DE LA DRÔME ET DE L'ARDÈCHE,

JOURNAL POLITIQUE, COMMERCIAL, ADMINISTRATIF, LITTÉRAIRE, ET FEUILLE D'AFFICHES CONTENANT LES ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS.

ABONNEMENT: Pour trois mois, 4 fr. Pour six mois, 7 fr. 50 c. Pour l'année, 10 fr.

ANNONCES: 20 cent. la ligne.

Ils sont violemment contre et exposent leurs raisons.
''Nous soussignés habitants la commune d' Alixan, déclarons que le tracé de la nouvelle route départementale partant du village d'Alixan et aboutissant au sommet de la Maladière, n'est point fait dans l'intérêt public et que c'est pour ce même motif que nous nous intéressons beaucoup à en voir cesser l'exécution. En effet l'ancienne route passant au hameau des Peyres a partout sept à huit mètres de largeur ; il ne resterait donc qu'a la mettre en droite ligne sur les points qui font saillie, vu que la nouvelle dans toute sa longueur se trouverait serrer entre deux chemins qui sont à peu près éloigné de six

à sept cent mètres l'un de l'autre. D 'ailleurs l'ancienne route ainsi perfectionnée ***ne nuirait pas comme la nouvelle, tant par les propriétés qu'elle enlève à la dextérité de l'agriculture et par les prairies et par les prairies qu'elle morcelle, et rend presque impossible à l'arrosage que par les plantations telles que mûriers, noyers, treillagent choses qui contribuent beaucoup aux produits de notre commune essence ; et sans enlever des terres si précieuses à l'agriculture, éviterait de grosses indemnités à payer aux propriétaires''***

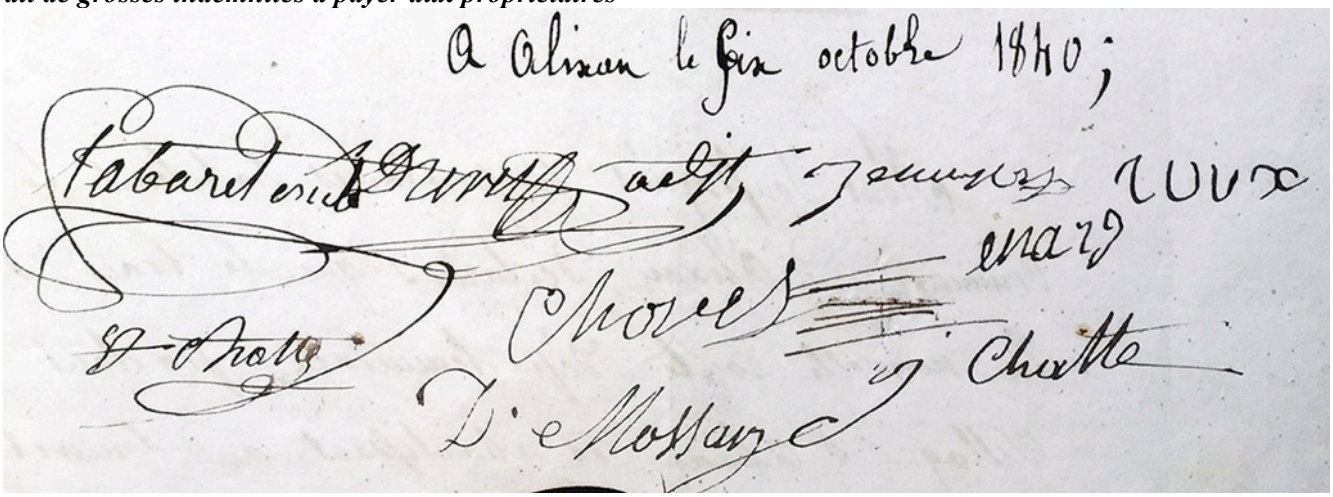

Signatures de Tabaret, Drevet (qui mentionne son titre d'adjoint au maire), Roux, Eynard, Chatte, Chovet, Mossan + 3 non déchiffrées

Le maire dresse procès-verbal de l'enquête le 9 octobre et le transmet au préfet.
Une enquête a eu également à Bourg-du-Péage. Au total, ce sont 34 propriétaires qui sont contre.

L'affaire suit son cours

Une commission ''***chargée de donner son avis sur le projet***'' se réunit le 20 octobre 1840.

Elle est composée de "Messieurs **Lemarchand de la Faverie**, préfet de la Drôme, Président, **Delacroix**, maire de Valence, membre du Conseil Général, **Lambert**, négociant, membre du Conseil Général, **Antelme**, propriétaire, membre du Conseil d'Arrondissement, **Allier**, négociant, membre du Conseil d'Arrondissement, **Lacour,** maire du Bourg-du-Péage, **De Payan-Dumoulin**, maire d'Alixan et **Picot**, ingénieur des Ponts et Chaussées……
Elle réfute point par point les arguments des opposants et
"Considérant :

- *que l'ancien chemin des Peyres est en général tortueux et que pour l'utiliser on serait obligé d'établir sur beaucoup de points des lignes droites,*
- *que même en se bornant à élargir ce chemin, il y aurait une grande quantité d'arbres et autres plantations à détruire à droite et à gauche,*
- *que les indemnités qu'il y aurait à allouer dans ce cas seraient considérables,*
- *que le chemin des Peyres n'a pas une largeur de 7 à 8 mètres ainsi que le prétendent la plupart des réclamants, qu'elle ne dépasse pas 4 à 5 mètres sur presque toute la ligne,*
- *qu'il est de notoriété que le trajet proposé froissera moins d'intérêts que si l'on se servait de l'ancien chemin, pour la raison qu'il y aura très peu de prairies à couper, d'arbres, de vignes et de murs de clôture à abattre,*
- *qu'il y aura donc économie pour le Département de s'en tenir au projet auquel la première commission d'enquête a donné la préférence,"*

Est d'avis à l'unanimité, qu'il y a lieu d'adopter *pour la construction de la partie de la route départementale n°6 de Montélimar à Beaurepaire sur les territoires de la commune d'Alixan et du Bourg-du-Péage, le tracé indiqué par les lignes rouges aux plans parcellaires cotés A et B."*

L'affaire est entendue.

Le 8 mars 1841, un décret de Louis-Philippe confie la procédure d'acquisition des terrains et de construction de la route au ministre des travaux publics

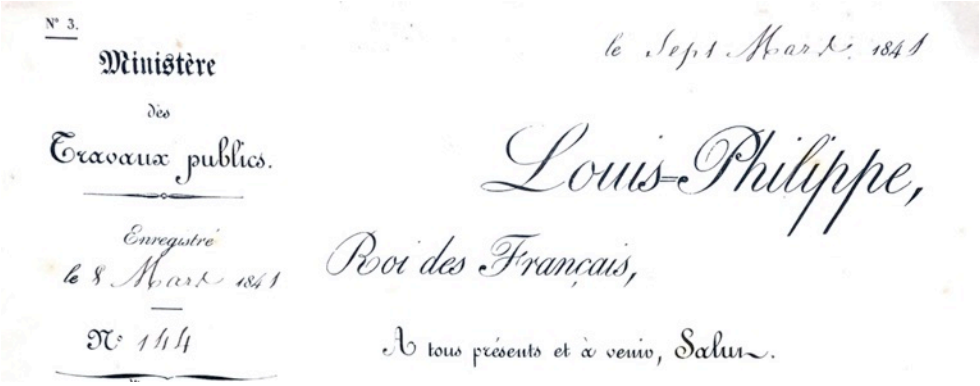
N° 3.

Ministère des Travaux publics.

Enregistré le 8 Mars 1841

N° 144

le Sept Mars 1841

Louis-Philippe,

Roi des Français,

A tous présents et à venir, Salut.

Pour la réalisation des travaux la procédure d'adjudication est d'abord envisagée.
Dans ce cas, l'administration fait une description des travaux et un prix maximum.
L'entreprise retenue est celle qui propose le moindre prix.

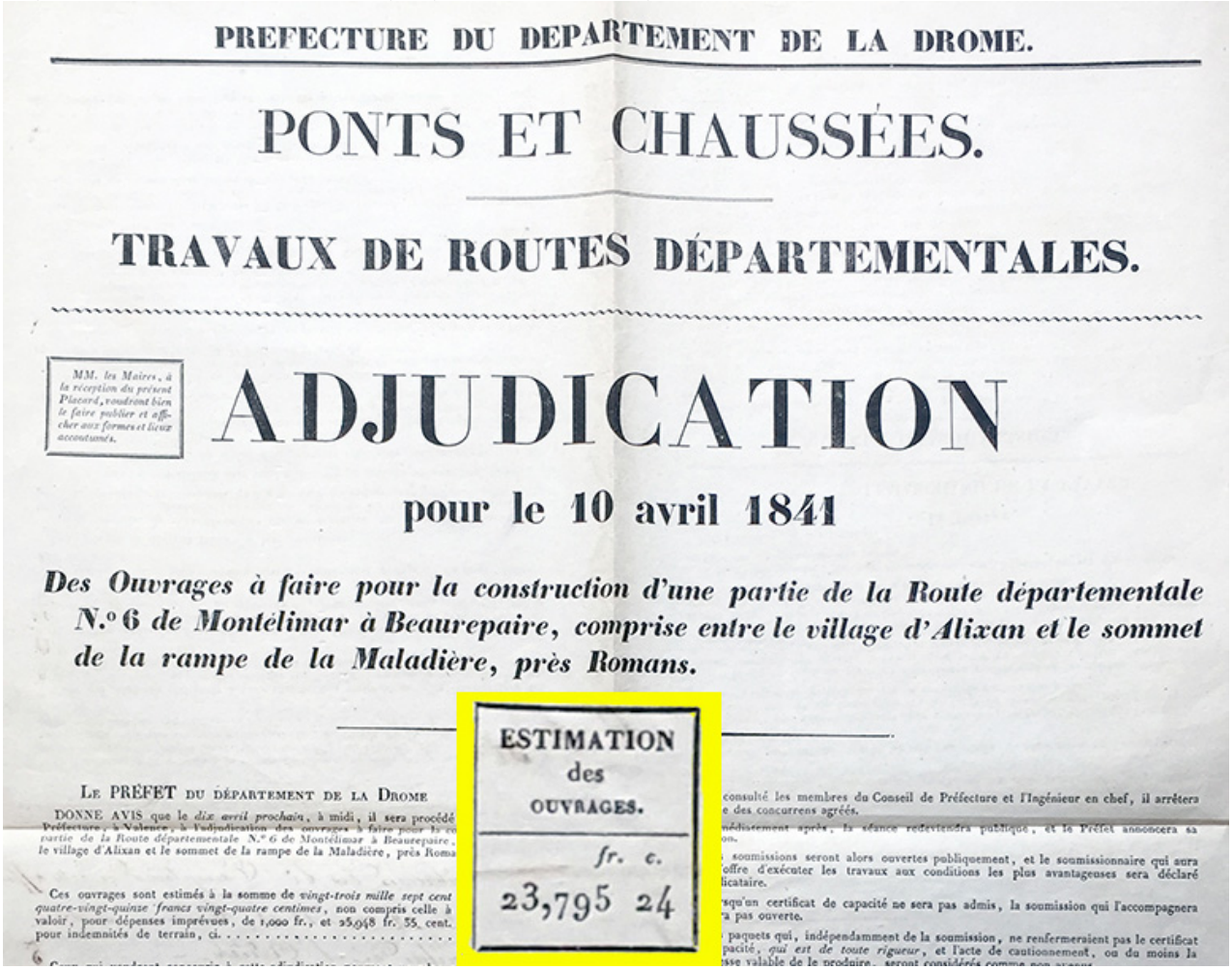
PREFECTURE DU DEPARTEMENT DE LA DROME.

PONTS ET CHAUSSÉES.

TRAVAUX DE ROUTES DÉPARTEMENTALES.

MM. les Maires, à la réception du présent Placard, voudront bien le faire publier et afficher aux formes et lieux accoutumés.

ADJUDICATION

pour le 10 avril 1841

Des Ouvrages à faire pour la construction d'une partie de la Route départementale N.° 6 de Montélimar à Beaurepaire, comprise entre le village d'Alixan et le sommet de la rampe de la Maladière, près Romans.

ESTIMATION des OUVRAGES.

fr. c.

23,795 24

LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DE LA DROME

DONNE AVIS que le *dix avril prochain*, à midi, il sera procédé

L'adjudication est prévue pour le 10 avril 1841 pour un prix maximum de 23 795 francs.
Et là, surprise, aucune entreprise ne soumet d'offre, l'adjudication est infructueuse.

L'adjudication est à refaire. Mais…
Dans une lettre au Préfet, les services des Ponts et Chaussée soupçonnent une "coalition des entrepreneurs" pour ne pas répondre et obtenir in fine une augmentation du prix plafond.
Ils argumentent donc sur la qualité de leur dossier pour envisager de travailler en régie car ils jugent les risques de dépassement des prix faibles :"*…Mais lorsqu'il s'agit de l'exécution de projets faits avec soin, les chances d'erreur sont à peu près nulles, la chance d'être trompé est faible, et il ne reste que l'inconvénient de se priver pour la surveillance des travaux, d'employés actifs et intelligents*"

et concluent

''Ils ont donc l'honneur Monsieur le Préfet, de vous proposer de faire exécuter les travaux dont il s'agit en régie, en donnant aux ingénieurs l'autorisation de passer des marchés partiels tant que ces marchés ne dépasseront pas le pair, et sauf votre approbation sur demande motivée dans le contraire. Il nous sera par exemple très facile probablement de passer des marchés partiels pour la fourniture et le cassage des matériaux d'empierrement qui figurent déjà pour un 7705F dans le montant total des estimations".

Le préfet a donc dû suivre les suggestions des services des Ponts et Chaussées
En tout cas, il n'y a pas de trace de deuxième adjudication des les dossiers des archives municipales.

La réalisation est totalement prise en charge par les fonds de l'état pour les expropriations et le Département pour la construction.
Tout au plus, on trouve dans les budgets prévisionnels de 1840 à 1842 des montants de dépenses exceptionnelles de l'ordre de 1299 francs par an compensées, ligne à ligne, par des recettes exceptionnelles (subventions) du même montant.

La nouvelle route figure sur la "première" carte (militaire) d'Etat-Major de la France (1866).

Dans l'extrait ci-dessous, vous pouvez noter que la route d'Alixan à Valence n'est pas encore en ligne droite. Cela sera fait une quarantaine d'années plus tard, non sans pas mal de discussions.
Je vous en parlerai dans un prochain numéro.

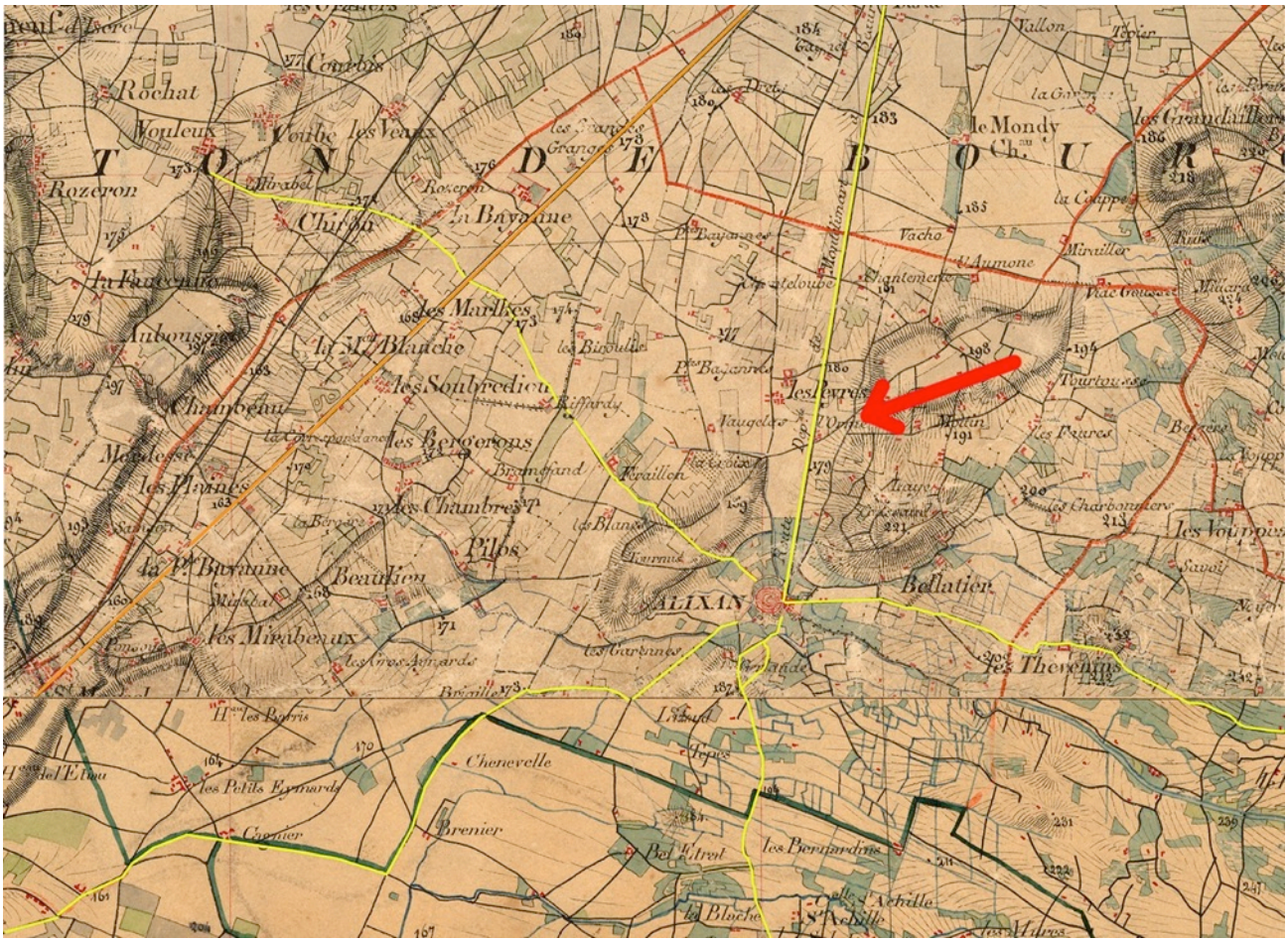

LES CONSCRITS DE LA CLASSE 1908

Il ne faut pas oublier que de septembre 1798 à février 1996, être conscrit signifie que celui qui est apte physiquement doit suivre une formation militaire, peut être mobilisé en cas de conflit et doit se battre pour la défense de la France. Cela a été le cas pour les conscrits de la classe 1908.

Si 16 conscrits figurent sur la photo, ce sont en fait 20 qui sont mobilisés durant la 1ère guerre mondiale.
4 meurent pour la France, 6 sont blessés (certains plusieurs fois) soit la moitié des conscrits.

ALETRU	Jean Louis	Mort pour la France en 1917
BANC	Jules-Louis	Mort pour la France en 1917
BLANCHETON	Paul-Joseph	Mobilisé en 1914, fait prisonnier en 1917
CHARRIN	Amédée Mathieu	Mobilisé en 1914
CHOVET	Joseph Emile	Mobilisé en 1917
DREVETON	Eugène-François-Charles	Mobilisé en 1914, blessé 3 fois (1916, 1917 et 1918)
EYNARD	Louis Adolphe	Maintenu à son poste civil (Chemins de Fer)
GAUTHIER	Alexis Camille Fernand	Mobilisé en 1914
GAY	Aristide-Maximin	Mobilisé en 1914
GILLES	Eugène Henri	Mort pour la France en 1915
MICHELON	Julien Henri	Mobilisé en 1914
MIRIBEL	Abel Joseph	Mobilisé en 1914
NIVON	Marius	Mort pour la France en 1915
PONTON	Elie Eugène	Mobilisé en 1915, blessé en 1915
PROHET	Léon Marius	Mobilisé en 1914
RAILLON	Emmanuel Charles Joseph	Déserteur en 1907
RAILLON	Ferdinand Henri	Mobilisé en 1915, fait prisonnier en 1915
ROUX	Camille Auguste	Mobilisé en 1914
SERVIAN	Léon Charles HENRI	Mobilisé en 1914, blessé en 1914
SEYVET	Julien Désiré	Mobilisé en 1914
TORTEL	Jean Maximin	Mobilisé en 1914, blessé en 1915

!

CONSCRITS DES CLASSES 1922-1932-1942-1952

1922 debout Camille FRIZET x x x x DESANY X
assis x x THOMAS X

Ils appelés après la 1ère guerre. Certains font partie des troupes d'occupation en Allemagne

AMIS DU VIEIL ALIXAN - Tous droits réservés

1932 debout : x x ROUX Julien RISSOAN Emile 1932
assis : x x x DORIER Joseph

Ils sont mobilisés en septembre 1939 puis démobilisés à partir de juillet-août 1940

1942

debout 2ème rang : MONET André GRIMAUD Marcel FERMOND René
debout 1er rang : NICOLAS André GIROUD Pierre CHARRIN René VENIER Fernand MICHELON Roger
assises : FAURE Elise COURBIS Fernande CHANAS Angèle BLACHE Yvette
1942

Compte tenu des circonstances, ils ne sont pas appelés.

1952

debout : FAURE Paul EYNARD Gilberte BRUN André THOMAS Arlette CLÉMENT Marcel VERNET Yvette CHABERT Roger 1952
assis : VENTURINI Gilbert VALAYER Fernande SERVIAN André PREMAYON CLAUZEL Maurice GAY Georgette BERNARD Maurice

Ils sont appelés et sont envoyés en Algérie.

LA FÊTE DES LABOUREURS DES CHAMBRES

1951

3. Roger VERNET 4. Max ROCHE 5. Edmond VERNET 12. Léon CLÉMENT
14. LOUIS ROBERT (Président) 15. Léonce PROHET 16. Fernand BANC 17. Fernand PROHET

AIDEZ-NOUS À IDENTIFIER LES AUTRES PERSONNES

1952

1. 2. Pierre BANC 6.Fernand PROHET 7.Léonce PROHET (Président)
9.Henri EYNARD 10.Fernand BANC
11.Louis ROBERT (Bacchus) 13. Paul VERNET 14.Louis LARDANT

LA FÊTE DES LABOUREURS DES FAURES

1921 - 5 présidents figurent sur cette photo

14. 15. 16. 17. 18. 19.

6. 7.Auguste ALBERT 8.Félix ROUX(président en 1920) 9. 10. 11. 12. 13.Albert ROUX (fils de Félix)

1. 2.Elie DROGUE président en 1925 3.Julien JUNILLON président en 1921 4.Frédéric BANC président en 1923 5.Joseph CHARRIN président en 1922

1921 – Le comité

Lucien MICHELON Alfred CORDIER Paul GRIMAUD (Président) Louis BRUN André BLANCHARD

LA FETE DES LABOUREURS DU VILLAGE DE 1932

La fête a lieu le dimanche 7 février (le mardi gras est le 9).
Contrairement à la fête 1931, nous ne possédons que peu de cartes. Elles sont présentées ci après

Le Comité – photos le 7 à Alixan et le 8 à Romans

1. 6.Amédée CHARRIN 8.Marius LAURENT 10.Louis AVIGNON 11.André PROHET 14. 21.Gustave BICHON

1… 2.André PROHET (président). 3 Louis Avignon (vice président) 3. Henri SIBEUD 4. Louis BARBIER

La voiture portant le Triomphe

Les enfants qui porte le Triomphe : 1.Georges CHOVET 2.Fernand VENIER 3.Georges GAUTHIER 7.Maurice FERMOND

4. 5. 6 et 8. M.et Mme FAURE 9. Elise FAURE

La voiture des musiciens

La voiture de la Reine et de ses demoiselles d'honneur

La Reine et ses filles d'honneur : 9. Marie-Louise PHILIBERT 10. Marcelle GIROUD 11. Angèle ARCHINARD 2. Melina PROHET 3. André PROHET 4. Louis BARBIER 5. Marcelle PREMAYON (?) 6. Marie-Thérèse BRUGUIER 7.Louis AVIGNON 14.Maurice PROHET

Voiture décorée : Les amoureux sous la treille

8.Charlotte BLACHE 14.Henri CHOVET 15.René CHOVET

2, 4, 33 et 37 sur photo arboriculture

Voiture décorée : L'arboriculture

1. 6 8.Marie-Louise PHILIBERT 11.Angèle ARCHINARD 12.Henri SIBEUD 14. 15. 16. 17.Gaston SIBEUD 18. 35.Paul BARACHAND 42. et 43. MICHELON

Voiture décorée : La boule joyeuse

Pas d'identification

LA FETE DES LABOUREURS DU VILLAGE DE 1952

La fête a lieu le dimanche 24 février. Il n'y a pas de corso.

Le Comité – photos le 7 à Alixan et le 8 à Romans

au 2° rang : **Maurice VERNET (Bacchus)** **Georges NICOLAS (vice-président)**

au 1er rang : **Martial SIBEUD (président)** **André PROHET (président)**

Le Triomphe

1.Christian PHILIBERT (?) 2.Jean-Pierre CHARRAS 3.Mireille VERNET 4.Jean-Louis HEBERGER 5.Maurice VERNET 6. ? 7.Solange DUCROS 8.André MOULIN 9.Yvette THOMAS 10.Mauricette VERNET 11.Micheline PREMAYON 12.Michèle GAUTHIER 13.Marcelle DUCROS 14. ?

1952 - La Fête du Village devant l'église

1.	2. BOURRELET	3.	4. NICOLAS	5. Camille ROUX	6. JUNILLON	7.	8. Monique HEBERGER	9. Colette VERNET	10. Augusta JUNILLON
11.	12.	13. Mauricette VERNET	14.	15. Muguette PLANTA	16. Mireille VERNET	17.	18.	19. Georges NICOLAS	20. Mme NICOLAS
21. CHARRAS D. ou J. ?	22. Jean-Pierre CHARAS	23.	24.	25. Martial SIBEUD	26. *Musicien*	27. Roger ROUX	28.	29. André PROHET	30.
31.	32. René CHARRIN	33.	34. Marcel GRIMAUD	35. Maurice VERNET	36. MICHELON ?	37. *Musicien*	38.	39. Jean-Louis HEBERGER	40.
41.BUISSON D	42. *Musicien*	43.	44. Michèle GAUTHIER	45. *Musicien*	46. André BLANCHARD	47. *Musicien*	48. Danièle VERNET	49.	50. GRANGE
51.	52.	53.	54. Françoise LAPASSAT	55. *Musicien*	56. Jean-Pierre R....	57.	58.	59. *Musicien*	60
61. Edmond VERNET	62. P CHOSSON	63. Roger RIVIER	64. *Musicien*	65. VERNET	66.	67. *Musicien*	68. Jean-Claude BERNARD	69. *Musicien*	70. *Musicien*

REMERCIEMENTS

Les documents reçus ont permis de réaliser l'exposition préparée pour la fête des classes en 9 et serviront pour l'exposition pour la "fête des classes en 0, 1 et 2 " qui devrait avoir lieu en septembre 2022 et pour l'exposition consacrée à l'Ecole à Alixan (prévue en 2020, reportée à 2022).
Je remercie tous ceux qui ont prêté leurs documents et ont aidé pour l'identification des personnes (liste ci-après).

Guy ACHARD
Nicole ARCHINARD-LOTTIN
Pierre ARGOUD,
Mme ASTIER,
Régis et Martine AUTONES,
Georges Barbier,
François Barbier,
Famille BARNERON
Famille BEAUJOLIN-FOURNIER,
Mr et Mme BECKER,
Sophie et Nicolas BERTRAND,
Guy BICHON,
Léon BICHON,
Robert et Danielle BLACHE,
Jean-Charles et Valéry BLACHE,
Mme BLANCHARD-LAPASSAT,
Mr et Mme BONNET,
Françoise et Thierry BOUÉ
Philippe BOURGEAUX,
René BRESSIEUX,
Camille BRUN,
Nicole BRUN-FÉRAUD,
Virginie CASTELOT
Antoine CHAMBON
Famille CHARIGNON,
Famille CHARLON
Jacques CHARRAS-PROHET,
Mr et Mme Raymond CHARRIN,
Philippe et Françoise CLAUZEL,
Madeleine CLÉMENT-HÉRITIER,
Gaby CHOVET
Pascal CHOVET,
Henriette COLOMBET,
Michel COLOMBET,
Robert COMTE,
Jean-François COTTE
Yves COTTE
Mr et Mme CROZE
Famille DAMIER
Famille DAMIRON
Maryse DARCOURT-CHARRIN,
Paola DE LABARTHE
Germaine DELAYE,
Gilbert DROGUE,
Marcelle DUCROS,
Emile EYNARD,
Pierre EYNARD,
Dominique FAY,
Corinne et Gérard FAY,
Jean Paul FERLAY,
Sylvette FILAMBEAU,
Annie FRICHE,
Jean-Marc FROGET,
Famille FUMA,
Georges GAUTHIER,
Simone GAUTHIER
Gérard GENIN,
Thibaut GENIN,
Aline GIRARDIN
Mr et Mme GRILLET,
Christel GRIMAUD,
Mr et Mme HERINO,
Monique HEYBERGER,
Anne-Marie JUNILLON,
Famille LAFUMAS,
Marc LAFONT,
Magali LAMIRAULT,
Famille LEBASTARD,
Marie LECAT,
Mr et Mme LHOSTE,
Mr et Mme MAGAT,
Mr et Mme MALOSSANE,
Mr et Mme MARTIN-ALEMARY,
Françoise MAIROT,
Gisèle MARMORAT,
Rémy MARTIN,
Mr et Mme MARTINS,
Mr et Mme MATHIAS,
Andrée et Régis MESSIÉ,
Clotilde MESSIÉ,
Germain MESSIÉ,
Mr et Mme MITON-MINODIER,
Odette MONET,
Chantal et Jean-Luc MONTAGNIER,
Mr et Mme MOSSIÈRE,
Roger NICOLAS,
Mr et Mme NODON,
Tony PASQUALE,
Sylvie PEYSSON,
Mr et Mme PONSETI-CHAVE,
Marie-Laure PRADIER,
Mr et Mme REGAL,
Gérard RISSOAN,
Danièle et Marcel ROCHE,
Lydie ROCHE,
Famille ROUSSET,
Jade et Manon ROUX
Maurice ROUX,
Mauricette ROYANNEZ,
André SERVIAN,
Association des SOUBREDIOUX,
Mr et Mme THIERS,
Mr et Mme Elie TRUCHET,
Huguette VENIER,
Mauricette VENTURINI,
Barbara VERILLAC
Mr et Mme VERNET,
Geneviève et Jean-Pierre VIAL,
André VIRON,
Equipe pédagogique de l'Ecole Elémentaire
Equipe pédagogique de l''Ecole Maternelle

LES AMIS DU VIEIL ALIXAN
Association pour la Sauvegarde du site d'Alixan
2022 - 2023
BULLETIN D'ADHESION

☐ Adhésion 2023 ☐ Régularisation 2022
☐ Couple ☐ Individuel

Cotisation : Couple (minimum 20 €) - Individuel (minimum 10 €)

Montant versé : Mode de versement :

Nom(s) *:
Prénoms (s) *:
Adresse postale *:
Adresse courriel :
N° de téléphone : fixe Portable
* renseignement obligatoire pour établir un reçu fiscal
L'association étant déclarée d'intérêt général, les sommes versées donnent droit à une réduction d'impôts d'un montant égal à 66% des sommes versées (dans les limites fixées par la la loi)

SOUTENEZ L'ACTION DE L'ASSOCIATION EN ADHÉRANT POUR 2022 (ET/OU EN RÉGULARISANT VOTRE COTISATION 2021 POUR LES RETARDATAIRES !)

SEUL UN MONTANT MINIMAL SOUHAITÉ EST MENTIONNÉ

CAR L'ASSOCIATION ÉTANT D'INTÉRÊT GÉNÉRAL, LES COTISATIONS ET DONS OUVRENT DROIT À UNE RÉDUCTION D'IMPÔTS D'UN MONTANT ÉGAL À 66% DES SOMMES VERSÉES (dans une certaine limite)

REVUES QUI POURRAIENT VOUS INTÉRESSER

La Drôme a la particularité de disposer de deux revues de grande qualité, « Revue drômoise » et «Etudes drômoises » qui peuvent intéresser ceux qui aiment le patrimoine et l'histoire de notre département (et aussi de l'Ardèche) :

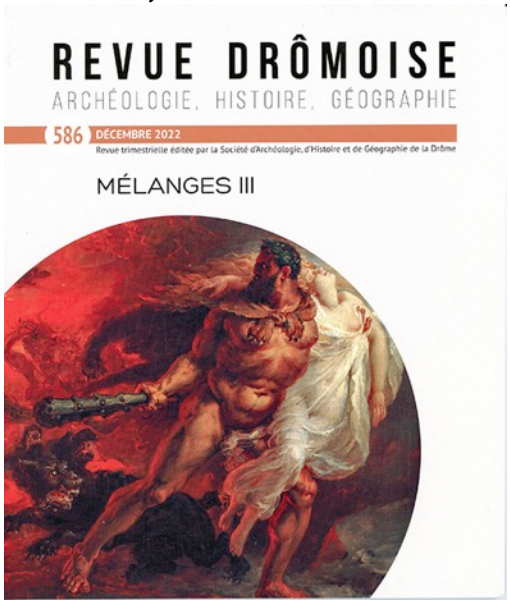

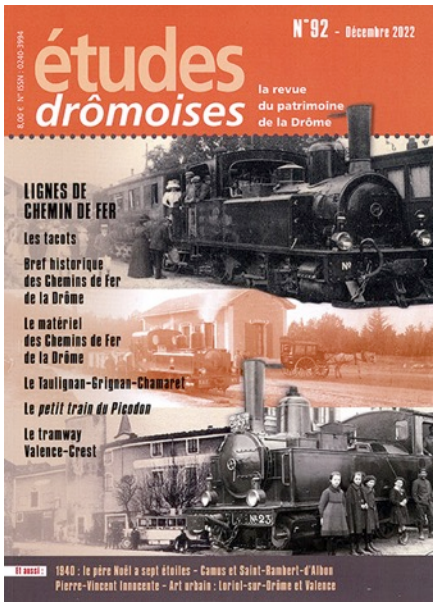

La *Revue Drômoise* a succédé en 1976 au *Bulletin de la Société d'Archéologie et de Statistique de la Drôme* fondé en 1866 .
La parution de la revue est trimestrielle
Site Internet : http://revuedromoise.e-monsite.com

Créée* en 1960**, *l'Association Universitaire des* ***Études Drômoises veut mieux faire connaître le patrimoine de la Drôme et des départements voisins.
La parution de la revue est trimestrielle
Site Internet : https://etudesdromoises.fr

ACTEURS DE L'AGGLO ET DU DÉPARTEMENT

oeuvrant au profit du patrimoine et proposant des activités, des projets, des documents

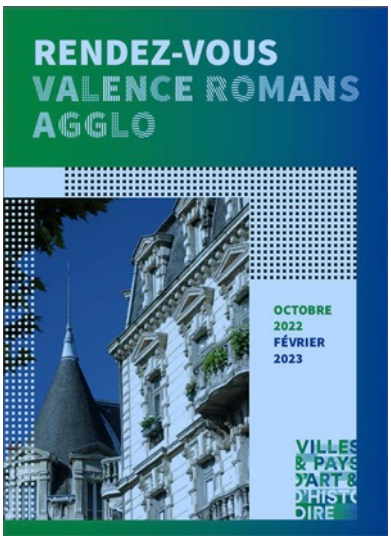

LE SERVICE DE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE propose tout au long de l'année des visites commentées au cœur des communes
https://www.valenceromansagglo.fr/fr/sports-culture-et-sorties-et-tourisme.html

LA CONSERVATION DÉPARTEMENTALE DU PATRIMOINE contribue à l'entretien et à la restauration du **patrimoine** mobilier et immobilier de la **Drôme**
https://cartepatrimoine.ladrome.fr

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA DRÔME
Documents anciens
Archives numérisées
Expositions
https://archives.ladrome.fr